CONSEIL SCIENTIFIQUE DU PATRIMOINE NATUREL DE MAYOTTE		
AVIS n°2017-08		
Date: 20/04/2018	Proposition de méthodologie de hiérarchisation des	Vote : majorité des
	habitats de Mayotte	membres

Le Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel de Mayotte (CSPN) a fait l'objet d'une consultation afin de valider la proposition de méthodologie de hiérarchisation des habitats de Mayotte établie par le Conservatoire Botanique National de Mascarin (CBNM). Ce document propose une méthodologie de priorisation des 125 habitats de Mayotte identifiés dans la Typologie Descriptive des Habitats de Mayotte, sur la base des méthodes d'évaluation nationales, européennes et mondiales, adaptées au contexte particulier de Mayotte.

Au-delà de la valeur patrimoniale intrinsèque des habitats au niveau régional, la méthode repose sur une hiérarchisation des enjeux de conservation en terme de priorité d'action pour la conservation de ces habitats. Elle considère primordial en terme d'évaluation de l'urgence de conservation et/ou restauration des habitats de Mayotte, de prendre en compte plusieurs critères qui sont présentés au CSPN :

- La responsabilité régionale, évaluée en fonction du statut de l'habitat, du statut du cortège floristique et de l'habitat d'espèces menacées,
- Le statut de conservation de l'habitat, évalué en fonction de l'aire de répartition, du niveau d'effectifs, de l'amplitude écologique et de la structure/fonction de l'habitat.

2 catégories de scénarios sont proposées. Un exemple d'application de la méthode d'évaluation sur les habitats littoraux (53) est présenté. Cette évaluation sera ultérieurement conduite sur l'ensemble des 125 postes de la typologie.

Le CSPN note que les deux catégories de scénarios ne sont pas concluantes. Concernant la pondération des critères, l'homogénéisation des résultats obtenus démontre une pondération non discriminante.

Avis n° 2017-08 :

Le Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel de Mayotte émet un avis favorable sur la démarche de hiérarchisation des habitats proposée par le CBNM.

Le CSPN recommande un traitement statistique plus poussé des résultats et une catégorisation des habitats d'avantage discutée entre experts.

Le Président du CSPN

CHAMSSIDINE Houlam